

Élections municipales 2026

15 et 22 mars

Pour voter,
inscrivez vous
sur les listes
électorales
**jusqu'au
6 février !**



Directeur de publication : Denis MESSIO
Responsable de l'information : Eric BARRUET

INFOS EXPRESS

Février 2026



Saint Martin Longueau

DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 13 janvier 2026



- Approbation du procès-verbal du 17 novembre 2026
- Délibération sur le parc éolien sur la commune de Choisy La Victoire
- Décision modificative imputation travaux SEZEO
- Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade

Les comptes rendus sont visibles sur le site internet

BUS POUR DÉPARTEMENTAL L'EMPLOI



Le bus départemental pour l'emploi se réinvente. Il est proposé un accompagnement personnalisé pour chaque demandeur d'emploi, une information sur les offres d'emploi et formations disponibles, une aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, préparations aux entretiens d'embauche. Il est apporté à présent un développement d'actions ciblées pour les allocataires du RSA, proposer une offre complémentaire à ce qui est proposé en MDS et apporter un nouveau service de proximité dans le cadre de la loi Plein Emploi. Aussi le bus restera sur la place des Tilleuls à proximité de la mairie de 9h45 à 12h15 (**sur RDV**) et de 13h30 à 16h15 (**sans RDV**) pour un accueil tout public.

PREMIERE DATE DE PASSAGE DU BUS LE MARDI 3 FEVRIER 2026.

Végétalisation de la cour de l'école

Pour faire face aux dérèglements climatiques des futures années, la commune s'engage dès ce début d'année dans un projet pour donner plus d'ombrage à nos élèves dans notre école.



Depuis le 2 janvier dernier, les bus urbains desservent la commune parallèlement au transport à la demande.

La municipalité vous rappelle le fonctionnement des 2 dispositifs



TRANSPORT A LA DEMANDE

Du lundi au vendredi
SERVICE GRATUIT

Réservation :

0970 150 150

reservation-tad@oise-mobilite.fr



Nouvelle LIGNE D
Saint Martin Longueau – Pont Ste Maxence

4 arrêts : Eglise, Ecoles, RD1017 nord, RD1017 sud
14 départs de la commune vers PSM de 6 h 00 à 21 h 50
14 retours de PSM vers la commune de 6 h 25 à 22 h 20
Service du lundi au vendredi
Service gratuit, horaires en mairie, sur PanneauPocket,
dans les abribus et sur ccpoh.fr

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CIToyenneté
SGA
SERVICE NATIONAL
DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès le jour d'anniversaire de leurs **16 ans**. L'attestation de recensement qui est délivrée est **indispensable** au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenne (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire et auto, concours de la fonction publique).

De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Documents à fournir : carte d'identité et livret de famille.



EVOLUTION DES HEURES CREUSES BT ≤ 36 KVA CE QUI VA CHANGER EN 2027

POURQUOI LES HEURES CREUSES ÉVOLUENT ?

Dans le cadre de la nouvelle réglementation fixée par la **Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)**, les **plages d'heures creuses** vont progressivement évoluer partout en France d'ici fin **2027**.

Cette évolution, prévue par le **TURPE 7 HTA-BT**, a pour objectif d'adapter les horaires de consommation à la production d'électricité, notamment aux périodes d'ensoleillement dans lesquelles l'électricité d'origine solaire est plus abondante.

L'objectif est double :

- **consommer davantage en journée**, lorsque l'électricité est plus disponible et moins carbonée ;
- **réduire les pics de consommation** du matin et du soir qui sollicitent fortement le réseau.

CE QUE CELA SIGNifie POUR NOS CLIENTS :

Aujourd'hui, la majorité des clients de SICAE-OISE bénéficiait d'heures creuses pendant la nuit. Ces plages vont évoluer afin d'intégrer, pour nos clients :

- **des heures creuses en journée** ;
 - et possiblement **des plages horaires différentes selon la saison (été/hiver)**.
- Chaque client continuera à bénéficier de 8 heures d'heures creuses par jour, mais celles-ci seront réparties en plusieurs périodes en remplacement d'un seul bloc nocturne.

LA MODIFICATION DES PLAGES D'HEURES CREUSES, QUI SERONT PLACÉES EN JOURNÉE, NE BÉNÉFICIERA QU'AUX CLIENTS ÉQUIPÉS D'UN COMPTEUR LINKY COMMUNICANT.

QUAND CES CHANGEMENTS AURONT-ILS LIEU À SICAE-OISE ?

SICAE-OISE doit réaliser des évolutions dans ses systèmes d'information pour implémenter de nouvelles périodes d'heures creuses. Compte tenu de ces travaux préalables, la mutation progressive des clients vers les nouvelles plages horaires interviendra au cours de l'année 2027.

LES CHANGEMENTS SE FERONT AUTOMATIQUEMENT, SANS INTERVENTION SUR SITE, AVEC L'INFORMATION DES CLIENTS A MINIMA 1 MOIS À L'AVANCE.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- le principe des 8 heures creuses par jour reste inchangé ;
- les périodes d'Heures Creuses sont attribuées par SICAE-OISE en fonction des contraintes locales sur le réseau public de distribution ;
- concernant les équipements (chauffe-eau, lave-linge, etc.) dont le fonctionnement est piloté en Heures Creuses par un système indépendant (horloge...), il appartient au client de modifier les heures de fonctionnement ;
- les équipements (chauffe-eau, lave-linge, etc.) dont le fonctionnement est asservi directement au compteur électrique (via le contact d'asservissement du compteur ou de la sortie de téléinformation), continueront de fonctionner automatiquement pendant les nouvelles heures creuses.

SICAE-OISE - Les Comptes à 9h30 et 21h30 sont fixés à 15h30

www.sicae-oise.fr



Monsieur POTIER C et Madame HENIN M, 34 rue de la République ont le plaisir de vous faire part de la naissance de BASTIEN né le 11 décembre 2025

Mme NISOLE Maud, ses enfants, ses petits-fils remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors des obsèques de mon fils Patrick.

Mme Sandrine LEGRAND sa fille, Mme Nicole PONS sa sœur, Mr Francis LEGRAND son frère, ont la tristesse de vous faire part du décès de Mr Jean Claude LEGRAND au Puy en Velay, dans sa 78ème année, le 19 Décembre 2025. Selon sa volonté, il a été inhumé le 17 Janvier 2026 au cimetière de Saint Martin Longueau sa commune natale.